

Plan du dossier du dossier de synthèse

interventions pour la réunion 15 janvier 2004, à la préfecture de Périgueux.

- 1. Le front du refus : le cinquième du département, qui seul a été consulté, a donné un avis négatif motivé.**
- 2. La sécurité alimentaire en danger ; pas d'incinérateur en zone de production agricole.**
- 3. La valorisation énergétique optimale ne doit évidemment pas se faire en milieu rural.** (dossier adressé séparément par courrier : cogénération/trigénération)
- 4. Le transport rail/route, une gabegie économique et environnementale.**
- 5. Evolution de la législation : inadéquation du plan départemental avec la législation qui se met en place.**

Conclusion :

- le Plan est caduc au regard des nouvelles réglementations,**
- le SMD 3 n'a pas la volonté politique d'adapter le plan aux exigences de notre temps ;**
- rendre possible l'utilisation de la chaleur relève de la politique de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.**

Nous demandons un moratoire et la restructuration du SMD 3 pour construire un plan dont personne n'ait à rougir au regard des générations futures.